

L'intervention française au Mali

La Pologne, en envoyant 20 instructeurs au Mali dans le cadre de l'opération EUTM de l'Union européenne, pour former l'armée de ce pays s'est-elle rendue complice d'une manœuvre de la France? Celle-ci n'a-t-elle pas « envoyé ses troupes au Mali pour (...) assurer ses approvisionnements en uranium (...) pour préserver son influence politique, militaire, économique sur le continent africain (...) qu'elle considère encore comme une colonie » ? Et si elle demande l'appui de l'Union européenne, n'est-ce que pour créer « l'illusion d'une mission internationale, afin de partager les coûts et les risques et d'accroître la légitimité politique de ce qui n'est en fait qu'une mission impériale ? ».

Telle est en tout cas la seule conclusion qu'un observateur non averti pouvait tirer de la lecture de deux articles consécutifs du n° 3 de *Polska Zbrojna*, celui de Tadeusz Wróbel (Gotowi do misji, pp. 85-86) et celui de Robert Czulda (Styl kolonialny, pp. 86-88). Cette conclusion, ce dernier ne pouvait évidemment la tirer dans *Polska zbrojna*, car elle revenait à accuser le président Komorowski, signataire du postanowienie du 7 février 2013 sur l'envoi de 19 formateurs militaires polonais au Mali, de cynisme, ou, au mieux, de naïveté.

Ce paradoxe met en lumière la teneur caricaturale de l'article de Robert Czulda. Sans doute la caricature fait-elle partie de la liberté d'expression, un droit que la Pologne a conquis de haute lutte et qui mérite le respect. Mais ce qui définit la caricature est sinon l'esprit, du moins l'humour – qu'on peine à discerner, soit dit en passant, dans le pamphlet de M. Czulda. Car c'est bien d'un pamphlet qu'il s'agit, qui appelle en retour que l'on rétablisse la vérité. Celle-ci fait mauvais ménage avec la polémique, dont je m'abstiendrai donc. Je remercie en tout cas la rédaction de *Polska zbrojna* de m'ouvrir ses colonnes à cette fin.

Les raisons de l'intervention de la France au Mali

Le 12 octobre 2012, le Conseil de sécurité de l'ONU votait, à l'unanimité, la résolution 2071, qui autorisait une force internationale à aider le Mali à recouvrer sa souveraineté sur une partie de son territoire aux mains de terroristes, et encourageait l'Union européenne à envoyer des instructeurs former l'armée malienne.

Le lendemain, à Kinshasa, le Président de la République française expliquait qu'au Mali « le terrorisme s'est installé au Nord, où il occupe un territoire, où il met des populations en danger, où il saccage des monuments inscrits au patrimoine de l'Humanité. Nous devons affirmer notre détermination à lutter contre le terrorisme et à assurer au Mali l'intégrité de son territoire ».

Le 10 janvier 2013, des formations terroristes s'emparaient de la ville stratégique de Kona et le Président du Mali, Dioncounda Traore, appelait aussitôt la France à l'aide pour stopper leur progression. C'est à cette demande que le Président de la République française a dès le lendemain répondu en déclenchant l'opération « Serval », destinée à aider l'armée malienne à contrer l'offensive des groupes terroristes en mouvement vers le Sud du pays et de libérer les populations civiles sous leur coupe.

Intervenant le 16 janvier à la radio, le ministre des affaires étrangères de Pologne, Radosław Sikorski, observait qu'au Mali, une trêve avait été rompue, résultant en un passage d'énormes territoires du pays sous le contrôle d'Al-Qaïda (AQMI). « La France, en réponse à cette rupture de trêve, a engagé une intervention militaire que non seulement nous comprenons, mais que nous soutenons aussi, car grâce à cette action, les islamistes radicaux n'ont pas pris la capitale du pays », déclarait alors le ministre, « or depuis l'Afghanistan et les plans d'attaques contre l'Europe occidentale et New York, nous savons le danger que constitue une situation dans laquelle les terroristes disposent de la maîtrise physique d'un territoire donné, où ils peuvent se former et planifier une opération ».

Responsabilisation des Etats africains pour aider le Mali à assurer sa sécurité.

Conscient de ce que le retour à la stabilité et à la sécurité relève également de la responsabilité des Etats africains, le Conseil de Sécurité a choisi, par la résolution 2085 du 21 décembre 2012, d'« autoriser le déploiement sous conduite africaine d'une Mission internationale de soutien au Mali pour une période initiale d'une année ». Son mandat est de « reconstituer la capacité des forces armées maliennes » pour permettre aux autorités de reprendre le contrôle des zones du nord de son territoire, tout en préservant la population.

La France a offert aux Etats participants à cette force, désignée par l'acronyme MISMA, de les aider à prendre en charge cette mission. 6 500 hommes de cette force africaine sont d'ores et déjà déployés sur place. La France a également été à l'origine de la mise sur pied d'une conférence des donateurs, réunie fin janvier à Addis-Abeba, qui a permis d'enregistrer, de la part de la communauté internationale, un engagement à hauteur de plus de 450 millions de dollars au bénéfice du Mali.

Cet engagement, mais aussi le succès de l'opération « Serval » - reconquête de la quasi-totalité du pays et anéantissement de la logistique des groupes djihadistes – permettra de ramener le contingent français, fort de 4 000 hommes, à 2 000 en juillet et à 1 000 à la fin de 2013.

La prochaine étape est désormais la mise en œuvre du processus électoral et de réconciliation nationale au Mali. Et au Conseil de sécurité des Nations unies, la France et ses partenaires agissent pour préparer la transformation de la MISMA en une opération de maintien de la paix des Nations unies, avec l'envoi dans le pays d'une force de plus de 11 000 Casques bleus et de 1 400 policiers.

Une dimension nouvelle de la présence de la France en Afrique

La France est consciente de ses responsabilités dans ce continent plein de promesses et le prouve à nouveau. Elle les assume, au moment où pour beaucoup d'autres, il s'agit surtout d'établir ou de renforcer une influence.

La démocratie progresse en Afrique, où l'environnement, l'énergie, la santé sont des sujets majeurs. La France y déploie une action multiforme d'aide au développement. C'est aussi un continent auquel nous lie une proximité historique, culturelle et linguistique exceptionnelle. En 2050, 80% des francophones, soit 700 millions de femmes et d'hommes, seront Africains. Notre devoir est celui de la solidarité.